

Informations importantes – Girls' Day - Boys' Day : 24.05.2017

1. Inscription

La participation au Girls' Day - Boys' Day est considérée comme activité scolaire.
Le participant/ la participante est couvert/e par l'assurance scolaire si l'élève remettra **l'autorisation de participation** au SPOS :

2. Contact avec l'entreprise

Dès réception de la confirmation d'inscription, les démarches suivantes sont à faire :

- Contacter la personne de contact de l'entreprise pour déterminer les modalités de la journée (adresse, heure d'arrivée, durée de la journée, repas à midi, ...)
- Poser des questions quant au début, au déroulement et quant à une préparation éventuelle de la journée
- Visiter, le cas échéant, le site Internet de l'entreprise et consulter le site internet www.beruffer.anelo.lu pour avoir des informations sur les métiers et professions représentés dans l'entreprise.

3. Annulation de l'inscription

En cas d'annulation de l'inscription, il faut informer impérativement :

1. le service d'orientation professionnelle de l'Adem par :
 - téléphone : 247-85480
 - fax : 40 61 39
 - mail : info@girlsdayboysday.lu
2. le SPOS
3. la personne de contact de l'entreprise

4. Après le 24 mai 2017

Attention !! Il faut obligatoirement remettre le certificat de présence au SPOS

- Les jeunes ont la possibilité d'envoyer des commentaires et/ou des photos au info@girlsdayboysday.lu

5. Renseignements supplémentaires

www.girlsdayboysday.lu